

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 25 JANVIER 2016**

L'an Deux Mil Seize, le 25 janvier à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12 représentés : 2 votants : 14

Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 20 janvier 2016

Présents : Monsieur Bruno VITTE, Le Maire, Monsieur Jean-Paul ROSAND, Mesdames Laurence TICHON, Françoise CELERIEN, Véronique ORARD, Monique DA COSTA, Lucie ABISSET, Messieurs François TERPANT, Roger CHARVIN, Tony VITALDURAND, Benoit VILLARD, André WUILLOT.

Pouvoir : Madame Jeannine FOURNAT a donné pouvoir à Françoise CELERIEN.
Monsieur Damien BONNETON a donné pouvoir à André WUILLOT.

Absent : Monsieur Lionel DUJOL

ORDRE DU JOUR :

- Subvention cantine 2016
- Mise aux normes d'accessibilité des arrêts de transport public prioritaires
- Modification d'un poste d'adjoint d'animation
- Préparation d'un compromis de vente de 2 lots de terrain Lotissement « Les Marnes »
- Informations et Questions diverses

Madame Laurence TICHON a été élue secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 DECEMBRE 2015 EST APPROUVE A
L'UNANIMITE.***

Monsieur le maire ouvre la séance du conseil municipal.

Subvention cantine 2016

Comme toutes les années, Bruno VITTE indique qu'afin de financer le fonctionnement de cette association, il est nécessaire de leur octroyer 5 600 € au titre de l'année 2016 suivant 4 échéances (1 400 € en janvier, avril, juillet et octobre).

Mise aux normes d'accessibilité des arrêts de transport public prioritaires

Vu les lois et l'ordonnance relatives à la mise en accessibilité des établissements recevant du public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes à mobilité réduite, il convient d'établir une planification pour la mise aux normes d'accessibilité des arrêts de transport collectif identifiés comme prioritaires.

Ces arrêts sont à mettre aux normes sous un délai de 3 ans à compter du dépôt de l'agenda d'accessibilité programmée. Le détail des arrêts prioritaires identifiés est indiqué au tableau joint en annexe.

Nom de l'arrêt	Ligne desservie	Mise aux normes d'accessibilité		
		Montants programmés sur l'année 1 (€)	Montants programmés sur l'année 2 (€)	Montants programmés sur l'année 3 (€)
HOSTUN VILLAGE	5C			30 000

Modification d'un poste d'adjoint d'animation

Bruno VITTE expose qu'il appartient au conseil municipal de fixer les effectifs des emplois communaux permanents à temps complet et non complets nécessaires au fonctionnement des services communaux et les classements indiciaire correspondants.

Ainsi, suite à l'évolution des tâches données à Marine BOUCHIER, il demande au conseil municipal de supprimer un poste d'adjoint d'animation titulaire à 31h10 et de créer un poste d'adjoint d'animation titulaire à 31h42 à compter du 1^{er} mars 2016 pour nécessité de service.

A ce titre, l'assemblée accepte ces décisions et met à jour le tableau des effectifs communaux en conséquence.

Lotissement « Les Marnes »

Signature compromis le 29 février 2016 :

Bruno VITTE indique que la commune a eu un contact avec un constructeur, 'Groupe VALRIM', qui est intéressé pour signer un compromis pour les lots F1 et D1. Il précise que pour chacun des lots, un compromis sera signé avec des conditions suspensives. Le constructeur demande à ce que la viabilisation soit individuelle.

SDH :

Laurence TICHON signale que SDH serait intéressé pour réaliser une construction d'un bâtiment R+2 le long de la route départementale (lot A, B ou C).

Informations diverses

* **Informatisation des écoles :**

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la compétence informatique des écoles est prise par la communauté d'agglomération de Valence Romans Sud Rhône-Alpes au niveau des investissements et de la maintenance.

Lionel DUJOL est désigné comme référent pour ce dossier.

*** Club de randonnée Valentinois :**

La commune a été sollicitée par un club de randonnée Valentinois afin de permettre l'organisation d'une journée de randonnée le 12 juin prochain pour les 3 boucles existantes sur nos sentiers. Tony VITALDURAND sera chargé de l'organisation de la logistique pour cette manifestation.

*** Panneaux pour les déjections canines :**

Deux panneaux seront apposés dans le parc à côté de l'église St Maurice contre les déjections canines. Un arrêté sera pris contre la divagation des animaux et les déjections canines.

*** Travaux sur le Chemin des Sessards :**

Les travaux sur la chaussée sur le chemin des Sessards ont été réalisés. Il reste à changer les panneaux de danger indiquant un cassis.

*** Label de la commune la plus sportive :**

La commune se trouve en final. Une entrevue sur place se déroulera courant février.

La séance est levée à 21 heures 30.

Prochaine réunion le Lundi 29 février 2016 à 20h00